

Assemblée des délégués du 16 au 18 juin 2019 à Winterthour

fondia – fondation pour la promotion de la diaconie communautaire dans le cadre de la FEPS : rapport annuel et comptes 2018

Proposition

L'Assemblée des délégués approuve le rapport annuel et les comptes 2018 de fondia.

Berne, le 11 avril 2019
Fédération des Églises protestantes de Suisse

Le Conseil
Le Président
Gottfried Locher

La Directrice du Secrétariat
Hella Hoppe



fondia

Fondation pour la promotion de la diaconie communautaire
dans le cadre de la Fédération des Églises protestantes de Suisse

Rapport annuel 2018

1. fondia – au service de la diaconie

Cela fait maintenant 25 ans que fondia appuie des projets diaconaux lancés par des paroisses et des organisations proches des Églises. Dans la mesure de ses possibilités, fondia constitue un partenaire financier solide. Les projets retenus bénéficient d'une aide financière pour une période allant de un à trois ans.

En 2017, CHF 600 000 ont à nouveau pu être affectés aux contributions. Ce tour de force a été possible uniquement parce qu'au cours des exercices précédents, le conseil de fondation avait pris des mesures qui ont permis de compenser le recul de la bourse en 2018.

Près de 40 projets ont été soutenus en 2018. Il est réjouissant de constater que les demandes sont de bonne qualité. Bien qu'on lise souvent que le nombre des demandes d'asile est en baisse, le sujet de l'intégration demeure très présent, comme en témoignent divers projets, à l'instar des pièces de théâtre interculturelles, des dîners communautaires, des rencontres pour requérants d'asile, du café-couture, mais aussi du centre de coordination pour les activités de bénévolat dans le domaine de l'asile. L'EPER compte elle aussi parmi les bénéficiaires de fondia, souvent également pour des projets menés en faveur de requérants d'asile et de réfugiés.

Le conseil de fondation a été frappé de voir que tant les cantons que d'autres organisations sont touchés par les mesures d'économie. fondia leur apporte alors son appui, ou une aide passagère. Elle contribue notamment dans ce cadre à la mise en place du centre d'hébergement d'urgence dans le canton d'Argovie.

Le conseil de fondation a vraiment à cœur d'une part de garantir une gestion compétente et durable des finances et, d'autre part, de fournir aux paroisses un soutien efficace.

Lorsque le conseil de fondation reçoit un retour de ce type : « Durant les premières années en particulier, le parrainage de fondia nous a également apporté un soutien moral en ce sens que bénéficiaire de la contribution d'une fondation aussi prestigieuse montre à quel point notre travail est apprécié, ce qui est stimulant. La bonne réputation de fondia aide en outre à motiver d'autres organisations à nous appuyer », c'est peut-être que ces objectifs ont été atteints !

2. Demandes et dons

En 2018, la commission d'étude des demandes a soumis au conseil de fondation 55 nouvelles requêtes (contre 62 l'an passé), dont 46 (contre 48) de Suisse alémanique et 9 (contre 14) de Suisse romande. Le conseil de fondation a accordé à 37 (contre 37) nouveaux projets (dont 5 de Suisse romande) des contributions de soutien, pour un montant total de CHF 596 280. Les montants seront versés au cours des une à trois prochaines années, suivant le projet.

L'intégralité des projets soutenus est disponible sur le site internet www.fondia.ch.

3. Commissions et conseil de fondation

Comme à l'accoutumée, le conseil de fondation s'est réuni pour deux séances d'une demi-journée et une séance d'une journée durant l'année sous revue. Les dossiers avaient préalablement été préparés par la commission d'étude des demandes, la commission des finances et le secrétariat, en collaboration avec la présidente.

Au cours de cette même année, la présidente, Nicolasina ten Doornkaat, a quitté le conseil de fondation après douze ans de service. Pendant son mandat, elle a fortement contribué à professionnaliser la fondation et à rationaliser l'administration. On se souviendra en particulier de la campagne nationale pour la diaconie, que Nicolasina ten Doornkaat a initiée, avant d'œuvrer avec conviction à sa réalisation. Pour lui succéder à dater du 1^{er} janvier 2019, le conseil de fondation et l'assemblée des délégués de la FEPS de l'automne 2018 ont élu Rosemarie Manser, responsable du département Diaconie du conseil synodal de l'Église réformée lucernoise durant douze ans. Une année de transition a déjà permis à Rosemarie Manser de se familiariser avec les dossiers de Nicolasina ten Doornkaat et de reprendre certaines tâches.

Rudolf Brunner a démissionné du conseil de fondation, dont il était membre depuis six ans. Au moment de son départ, il présidait la commission des finances. C'est Simon Wyss qui lui succédera au sein du conseil de fondation et de la commission des finances. Les affaires de la commission des finances seront désormais traitées sous la présidence de Roland Frey, qui siégeait déjà dans le conseil de fondation et la commission des finances.

Claire-Lise Favrod a quitté le conseil de fondation et, partant, la commission d'étude des demandes au bout de quatre ans. Elle sera remplacée à dater du 1^{er} janvier 2019 par Liliane Rudaz-Kägi, diacre et représentante de l'Église réformée du canton de Vaud.

Nous remercions une fois encore très chaleureusement ici tous les membres sortants pour leur important investissement au bénéfice de la fondation.

La composition du conseil de fondation en 2019 se présente donc comme suit :

- Rosemarie Manser, Eich, présidente
- Catherine Kressmann, Vevey, vice-présidente
- Roland Frey, Bremgarten près de Berne
- Esther Gaillard, Féchy
- Magaly Hanselmann, Agiez
- Annina Policante-Schön, St-Gall
- Liliane Rudaz-Kägi, Thierrens
- Urs Woodtli Stebler, Zurich
- Simon Wyss, Bolligen

Le secrétariat est toujours géré avec motivation et compétence par Brigitte Genoux, de la société Von Graffenried SA Recht, Berne.

4. Finances

L'année 2018 a suivi l'évolution inverse de celle de 2017. Alors que l'an dernier toutes les catégories de placement étaient au vert, pratiquement tous les segments sont aujourd'hui synchronisés sur des valeurs négatives. Ce développement s'étant encore accentué à la fin de l'année, le taux de performance des placements se situait (après déduction des frais) à -4,15 % à la fin de l'exercice. Après la hausse effrénée qui a suivi la crise financière il y a dix ans, il s'agit en quelque sorte d'une année de « normalisation ». Le portefeuille des investissements est largement diversifié, avec 52 % d'obligations, 31 % d'actions et 11 % d'immobilier. Le paiement des frais et des dons est assuré par des avoirs en liquidités de 6 %. Plus des deux tiers de la fortune sont investis en francs suisses. Grâce à cette composition, les rendements annuels moyens enregistrés depuis 2009 s'élèvent à 3,7 %, un pourcentage qui ne peut toutefois guère servir d'indicateur pour l'avenir.

Les baisses de cours des actions, obligations et monnaies étrangères engendrées par l'évolution négative des marchés boursiers en 2018 se sont soldées par une perte de CHF 1421 millions au 31 décembre 2018. À noter qu'il s'agit presque exclusivement de pertes comptables non réalisées, dont la majeure partie a déjà pu être compensée en début d'année, grâce à un démarrage en fanfare des investissements.

Malgré la courbe descendante de la bourse, le conseil de fondation a poursuivi durant tout l'exercice financier la politique des dépenses qu'il s'était fixée à moyen terme, parvenant à verser un total net de CHF 580 579,70. Parmi ces versements figurent aussi les fonds promis au cours des années précédentes. Les frais liés au personnel et à l'administration se sont élevés à CHF 124 323,55. Après dissolution d'une partie des réserves constituées l'année antérieure grâce au produit financier nettement supérieur à la moyenne qui avait pu être enregistré, l'exercice 2018 s'est

soldé par une perte de CHF 924 022,06. La valeur des fonds propres au bilan se monte ainsi désormais à CHF 22 788 212,09, soit 3,9 % de moins qu'en 2017.

5. Nouvelle communication

En 2018, le conseil de fondation a décidé de renoncer à publier sa « brochure de présentation des projets » annuelle au format papier à partir de 2019. La production et l'expédition de ces brochures exigeaient en effet un énorme investissement, et de nombreux exemplaires finissaient par nous être renvoyés.

Dorénavant le rapport annuel sera adressé par courriel aux Églises membres et aux paroisses, tandis que les informations détaillées sur les différents projets seront disponibles sur www.fondia.ch, le site internet de la fondation.

Il est en outre prévu d'intégrer deux fois par an aux actualités de diakonie.ch des nouvelles concernant d'une part des projets qui fonctionnent bien et d'autre part le travail de la fondation.

Le conseil de fondation entend ainsi réduire les coûts et les efforts. Les projets soutenus sont en outre désormais systématiquement publiés sur le site internet à l'issue des séances du conseil de fondation, de sorte que les personnes intéressées peuvent s'informer rapidement sur ce qui se passe dans le domaine de la diaconie.

6. Portraits filmés

Il y a quelque temps, la fondation fondia s'est investie dans le projet « Motiver des jeunes femmes à s'engager bénévolement dans la diaconie », qui faisait suite à la campagne sur la diaconie. Il en a résulté quatre vidéos présentant les portraits de jeunes femmes engagées dans des projets bénévoles attrayants. Ces films sont disponibles en allemand, avec sous-titres en français, sur www.diakonie.ch/freiwillig.

7. Perspectives pour 2019

S'agissant des marchés monétaires et financiers qui sont importants pour nos placements, nous espérons qu'ils poursuivront la reprise dont ils ont fait état au début de l'année. Au vu du ralentissement de la croissance économique et de la constance des risques géopolitiques, il nous est difficile de regarder l'avenir avec confiance. Nous sommes toutefois convaincus que la forte capacité financière de la fondation et sa stratégie équilibrée en matière de placements nous aideront à surmonter les éventuelles corrections du marché.

Le conseil de fondation entamera l'année 2019, dont la première séance est prévue le 22 mars, dans une nouvelle composition. Il se réjouit de vivre une collaboration fructueuse et remercie le secrétaire général Andreas Wieser et la secrétaire Brigitte Genoux de leur précieux travail et de leur engagement.

Le conseil de fondation est reconnaissant envers les auteurs des demandes pour la qualité professionnelle de leurs requêtes et encourage les paroisses de Suisse alémanique, de Suisse romande et du Tessin à ne pas oublier fondia lors de la planification de projets diaconaux, car : « l'idée vient de vous, le soutien de fondia ! »

Berne, le 26 février 2019

La présidente

Le secrétaire général

Rosemarie Manser

Andreas Wieser

**fondia - Fondation pour la promotion
de la diaconie communautaire dans le
cadre de la FEPS
Berne**

**Rapport de l'organe de révision
au Conseil de fondation sur les
Comptes annuels 2018**

351010

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint au Conseil de fondation de la fondia - Fondation pour la promotion de la diaconie communautaire dans le cadre de la FEPS, Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de fondia - Fondation pour la promotion de la diaconie communautaire dans le cadre de la FEPS pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et à l'acte de fondation ainsi qu'aux règlements.

Guemligen, le 15 mars 2019

T+R SA



Sandro Ortu
Spécialiste en finance et
comptabilité avec brevet fédéral
Réviseur agréé



Bernhard Leiser
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé

Responsable du mandat

Annexes:

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)

BILANZ / <i>BILAN</i>		31.12.2018	31.12.2017
AKTIVEN / <i>ACTIFS</i>		<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
Post- und Bank-Kontokorrente <i>Comptes courants poste et banques</i>		1'416'682.76	2'198'047.88
Wertschriften <i>Titres</i>	3.1	22'206'337.30	23'187'162.25
Flüssige Mittel und kurzfristig gehaltene Aktiven mit Börsenkurs <i>Trésorerie et actifs cotés en bourse détenus à court terme</i>		<u>23'623'020.06</u>	<u>25'385'210.13</u>
Verrechnungs- und Quellensteuern <i>Impôt anticipé et impôt à la source</i>		36'776.48	59'182.42
Übrige kurzfristige Forderungen / <i>Autres créances à court terme</i>		<u>36'776.48</u>	<u>59'182.42</u>
UMLAUFVERMÖGEN / <i>ACTIFS CIRCULANTS</i>		<u>23'659'796.54</u>	<u>25'444'392.55</u>
Hypothekarisch gesicherte Darlehen <i>Prêts hypothécaires</i>	3.3	500'000.00	500'000.00
Finanzanlagen / <i>Immobilisations financières</i>		<u>500'000.00</u>	<u>500'000.00</u>
ANLAGEVERMÖGEN / <i>ACTIFS IMMOBILISÉS</i>		<u>500'000.00</u>	<u>500'000.00</u>
TOTAL AKTIVEN / <i>TOTAL DES ACTIFS</i>		<u>24'159'796.54</u>	<u>25'944'392.55</u>

		31.12.2018	31.12.2017
BILANZ / BILAN			
		<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
PASSIVEN / PASSIFS			
Kreditoren <i>Créanciers</i>		24'578.45	20'799.40
Rückstellung gesprochenen Unterstützungsbeiträge <i>Provision pour contributions de soutiens accordées</i>	3.4	382'966.00	415'850.00
Passive Rechnungsabgrenzungen <i>Compte de régularisation passif</i>		24'040.00	55'509.00
Kurzfristiges Fremdkapital / Capitaux étrangers à court terme		<u>431'584.45</u>	<u>492'158.40</u>
Rückstellung Schwankungsreserven Wertschriften <i>Provision pour réserves de fluctuation sur titres</i>	3.2	940'000.00	1'740'000.00
Langfristiges Fremdkapital / Capitaux étrangers à long terme		<u>940'000.00</u>	<u>1'740'000.00</u>
FREMDKAPITAL / FONDS ETRANGERS		<u>1'371'584.45</u>	<u>2'232'158.40</u>
Stiftungskapital <i>Capital de fondation</i>		<u>23'684'075.41</u>	<u>23'684'075.41</u>
Vortrag aus dem Vorjahr / <i>Solde reporté de l'exercice précédent</i>		28'158.74	-51'952.68
Jahresergebnis / <i>Résultat de l'exercice</i>		-924'022.06	80'111.42
Verlust-/Gewinnvortrag / Report des pertes / bénéfices		<u>-895'863.32</u>	<u>28'158.74</u>
EIGENKAPITAL / FONDS PROPRES		<u>22'788'212.09</u>	<u>23'712'234.15</u>
TOTAL PASSIVEN / TOTAL DES PASSIFS		<u>24'159'796.54</u>	<u>25'944'392.55</u>

ERFOLGSRECHNUNG

COMPTE DE PERTES ET PROFITS

	2018	2017
	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
Ertrag Obligationen <i>Rendements sur obligations</i>	236'470.27	217'825.14
Ertrag Aktien <i>Rendements sur actions</i>	177'258.69	235'833.61
Ertrag Immobilienfonds <i>Rendements sur fonds immobiliers</i>	55'475.22	42'767.78
Übrige Zinserträge/-aufwände <i>Autres produits et charges d'interêts</i>	7'365.30	7'276.10
Realisierte und unrealisierte Kursdifferenzen FW-Konten <i>Différences de cours boursiers réalisées ou non réalisées sur le compte courant étranger</i>	8'061.82	0.00
Realisierte und unrealisierte Kursdifferenzen Obligationen <i>Différences de cours boursiers réalisées ou non réalisées sur obligations</i>	0.00	3'476.71
Realisierte und unrealisierte Kursdifferenzen Aktien <i>Différences de cours boursiers réalisées ou non réalisées sur actions</i>	0.00	1'588'066.83
Finanzertrag / Produits financiers	<u>484'631.30</u>	<u>2'095'246.17</u>
Spesen Wertschriften <i>Frais titres</i>	-3'410.42	-3'856.42
Management Fee <i>Management Fee</i>	-79'428.00	-78'626.00
Realisierte und unrealisierte Kursdifferenzen FW-Konten <i>Différences de cours boursiers réalisées ou non réalisées sur le compte courant étranger</i>	0.00	-621.43
Realisierte und unrealisierte Kursdifferenzen Obligationen <i>Différences de cours boursiers réalisées ou non réalisées sur obligations</i>	-285'616.80	0.00
Realisierte und unrealisierte Kursdifferenzen Aktien <i>Différences de cours boursiers réalisées ou non réalisées sur actions</i>	-1'135'294.89	0.00
Bildung / Auflösung Rückstellung Schwankungsreserven Wertschriften <i>Attribution / dissolution de réserves de fluctuation sur titres</i>	800'000.00	-1'240'000.00
Finanzaufwand / Charges financiers	<u>-703'750.11</u>	<u>-1'323'103.85</u>
Finanzerfolg / Produits nets financiers	<u>-219'118.81</u>	<u>772'142.32</u>
Unterstützungsbeiträge laufendes Jahr bezahlt <i>Contributions de soutien payées durant l'exercice</i>	-592'963.00	-521'090.00
Veränderung Rückstellung Unterstützungsbeiträge <i>Modification provision pour contributions de soutiens alloués</i>	32'884.00	-57'550.00
Diakonie Arbeit von jungen Frauen travail diaconal des jeunes femmes	-20'500.70	0.00
Unterstützungsbeiträge / Contributions de soutien	<u>-580'579.70</u>	<u>-578'640.00</u>

ERFOLGSRECHNUNG

COMPTE DE PERTES ET PROFITS

	2018	2017
	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
Löhne	-14'400.00	-14'400.00
<i>Salaires</i>		
Übrige Löhne	-923.40	-949.40
<i>Autres salaires</i>		
AHV/ALV/IV/EO	-228.50	-197.40
<i>AVS/AC/AI/APG</i>		
Entschädigungen und Spesen Sitzungen	-21'979.30	-19'210.25
<i>Compensation et frais liés aux séances</i>		
Personalaufwand / Charges du personnel	<u>-37'531.20</u>	<u>-34'757.05</u>
Beiträge	-2'269.00	-2'258.00
<i>Cotisations</i>		
Externe Buchhaltung	-18'851.45	-18'821.60
<i>Comptabilité externe</i>		
Sekretariat von Graffenried	-38'919.25	-35'395.00
<i>Secrétariat von Graffenried</i>		
Revision	-3'823.75	-3'834.00
<i>Révision</i>		
Rechts- und Beratungsaufwand	-1'782.90	-3'095.50
<i>Frais juridiques et frais de consultation</i>		
EDV	-354.00	977.45
<i>Informatique</i>		
PR: Jahres-/Projektheft/Prospekt	-20'144.20	-15'676.20
<i>RP: Brochure de projet/prospectus annuel</i>		
Sonstiger Aufwand	-647.80	-531.00
<i>Autres charges</i>		
Übriger betrieblicher Aufwand / Autres charges d'exploitation	<u>-86'792.35</u>	<u>-78'633.85</u>
JAHRESERGEBNIS / RESULTAT DE L'EXERCICE	<u>-924'022.06</u>	<u>80'111.42</u>

ANHANG / ANNEXE

1. Allgemeine Angaben und Erläuterungen zur Stiftung

Indications générales et commentaires relatifs à la fondation

1.1 Name, Rechtsform, Domizil / *Nom, forme juridique, domicile*

Unter dem Namen "fondia - Stiftung zur Förderung der Gemeindediakonie im Schweizerischen Evangelischen Kirchenbund" besteht eine Stiftung im Sinne von Artikel 80 ff des Schweizerischen Zivilgesetzbuches. Die Stiftung hat ihren Sitz in Bern.

Sous le nom "fondia - Fondation pour la promotion de la diaconie communautaire dans le cadre de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse" il est constitué une Fondation au sens des articles 80 et suivants du Code civil suisse. La Fondation a son siège à Berne.

1.2 Zweck / *But de la Fondation*

Die Stiftung ist ein Werk der Diakonie im evangelischen Sinn und damit dem Dienst an Hilfsbedürftigen verpflichtet. Ihr Zweck ist die Initiierung, Förderung und Unterstützung sozialkirchlicher Tätigkeiten in neuen Aufgabenbereichen. Die Stiftung soll sich dabei insbesondere in den Dienst hilfsbedürftiger Frauen stellen und deren Interessen vertreten.

La Fondation est une oeuvre de diaconie, au sens évangélique du terme et, de ce fait, vouée au service des personnes dans le besoin. Son but est la mise sur pied et la promotion d'activités sociales de l'Eglise dans des domaines nouveaux ainsi que le soutien de ces dernières. Ce faisant, la Fondation se mettra en particulier au service des femmes nécessiteuses et se chargera de sauvegarder leurs intérêts.

1.3 Stiftungsrat / *Conseil de Fondation*

Nicolasina ten Doornkaat, Stampa	bis 31.12.2018	Präsidentin / <i>Présidente</i>
Katharina Rita Kressmann, Vevey		Vizepräsidentin / <i>Vice-Présidente</i>
Rudolf Daniel Brunner, Hünibach	bis 31.12.2018	Mitglied / <i>Membre</i>
Claire-Lise Favrod, Vevey	bis 31.12.2018	Mitglied / <i>Membre</i>
Urs Woodtli, Zürich		Mitglied / <i>Membre</i>
Roland Frey, Bremgarten b. Bern		Mitglied / <i>Membre</i>
Esther Gaillard-Zybach, Féchy		Mitglied / <i>Membre</i>
Magaly Hanselmann, Agiez		Mitglied / <i>Membre</i>
Annina Policante-Schön, St. Gallen		Mitglied / <i>Membre</i>
Andreas Wieser, St. Ursen		<i>Geschäftsführer</i>

Designierte Mitglieder ab 1.1.2019 / *Membres désignés au 1.1.2019*

Rosemarie Manser, Eich	Präsidentin / <i>Présidente</i>
Liliane Rudaz-Kägi, Thierrens	Mitglied / <i>Membre</i>
Simon Wyss, Bolligen	Mitglied / <i>Membre</i>

ANHANG / ANNEXE

1.4 Stiftungsvermögen / *Patrimoine de la Fondation*

Das Stiftungskapital von CHF 23'684'075.41 ist nach den allgemein anerkannten Regeln einer sorgfältigen, professionellen Vermögensanlage und unter angemessener Berücksichtigung ethischer Kriterien zu verwalten. Der Stiftungsrat regelt die Einzelheiten in einem Anlagereglement.

Le capital de la fondation de CHF 23'684'075.41 doit être géré conformément aux règles de diligence et de professionnalisme généralement reconnus en matière d'investissement et en tenant compte de façon adéquate de critères éthiques. Les détails sont réglés dans un règlement des placements élaboré par le Conseil de Fondation.

1.5 Reglemente / *Règlements*

Anlagereglement vom 23. August 2018 / *Règlement des placements du 16 septembre 2016*

Spesenreglement vom 6. August 2012 / *Règlement des dépenses du 6 août 2012*

1.6 Anzahl Mitarbeitende / *Nombre de collaborateurs et collaboratrices*

Weniger als 10 Vollzeitstellen.

Moins de 10 emplois à plein temps.

2. Angaben über die in der Jahresrechnung angewandten Grundsätze *Informations sur les principes utilisés dans les comptes annuels*

Die vorliegende Jahresrechnung wurde gemäss den Vorschriften des Schweizerischen Rechts, insbesondere der Artikel über die kaufmännische Buchführung und Rechnungslegung (Art. 957 bis 962 OR) erstellt.

Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, et en particulier des articles sur la tenue de comptabilité et la présentation des comptes commerciaux du code des obligations (art. 957 à 962).

Die Wertschriften werden zu Marktwerten bewertet.

Les titres sont évalués aux cours du marché.

ANHANG / ANNEXE

3. Erläuterungen der Positionen der Bilanz
Commentaires relatifs aux positions du bilan

3.1 Wertschriften / <i>Titres</i>	31.12.2018	31.12.2017
	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
Obligationen in CHF / <i>obligations en CHF</i>	3'406'322.00	3'805'220.00
Obligationen FW in CHF / <i>obligations devises étrangères en CHF</i>	4'126'636.00	4'103'212.00
Obligationen FW gehedgt / <i>obligations devises étrangères couvertes</i>	4'640'483.00	4'701'410.00
Aktien Schweiz / <i>actions suisses</i>	4'314'328.00	4'577'972.00
Aktien Ausland / <i>actions étrangères</i>	1'643'937.00	1'919'087.00
Aktien Emerging Market / <i>actions marchés émergents</i>	1'432'527.00	1'447'349.00
Immobilienfonds / <i>fonds immobilier</i>	2'642'104.00	2'632'913.00
Total Wertschriften / <i>Total des titres</i>	<u>22'206'337.00</u>	<u>23'187'163.00</u>

3.2 Berechnung der Wertschwankungsreserve <i>Calcul de la réserve de fluctuation sur titres</i>	2018	2017
	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
Stand der Wertschwankungsreserve am 1.1. <i>Montant de la réserve de fluctuation sur titres au 1.1.</i>	1'740'000.00	500'000.00
Bildung/Auflösung zulasten der Erfolgsrechnung <i>Attribution/dissolution à la charge du compte de pertes et profits</i>	-800'000.00	1'240'000.00
Wertschwankungsreserve am 31.12. <i>Réserve de fluctuation sur titres au 31.12.</i>	<u>940'000.00</u>	<u>1'740'000.00</u>

Die reglementarsiche Wertschwankungsreserve übersteigt die gesetzlich maximal zulässige Höhe gemäss Art. 960b, Abs. 2 OR im Berichtsjahr um CHF 919'923 / *La réserve de fluctuation sur titres excède le plafond légal au sens de l'art. 960b, al. 2 CO de CHF 919'923 durant l'exercice sous revue.*

ANHANG / ANNEXE

3.3 Hypothekarisch gesichertes Darlehen

Prêts hypothécaires

Der Zinssatz des hypothekarisch gesicherten Darlehens ist 0.75% unter dem Zinssatz der Migrosbank für variable Hypotheken

Le taux d'intérêt du prêt hypothécaire est de 0.75% en dessous du taux d'intérêt variable de la banque Migros.

Zinssatz 2018: 1,5%

Darlehensnehmerin: Stiftung suchttherapiebärn, Bern

Sicherstellung: Namensschuldbriefe CHF 500'000, I. Rang, Wohnliegenschaft in Bern

Taux d'intérêt 2018: 1,5 %

Emprunteuse: Fondation suchttherapiebärn, Berne

Garantie: cédules hypothécaires nominatives CHF 500'000, 1er rang, immeuble résidentiel à Berne

3.4 Rückstellung für gesprochene Unterstützungsbeiträge

Provision pour contributions de soutiens accordées

Auf den Bilanzstichtag waren folgende

Unterstützungsbeiträge gesprochen:

A la date de la clôture du bilan les contributions de soutien sous-mentionnées ont été accordées:

	31.12.2018	31.12.2017
	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
Für / pour 2016	0.00	10'000.00
Für / pour 2017	13'850.00	44'350.00
Für / pour 2018	32'000.00	262'000.00
Für / pour 2019	250'066.00	99'500.00
Für / pour 2020	87'050.00	0.00
	<u>382'966.00</u>	<u>415'850.00</u>